

SÉJOUR INTERGÉNÉRATIONNEL PART'ÂGE

PENSER À CEUX QUI NE PEUVENT PAS PARTIR EN VACANCES

Dans le cadre de la Communauté Amie des Aînés (CADA), une charte territoriale des solidarités avec les aînés a été signée avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Nord Pas-de-Calais. Les audits réalisés en début de démarche ont fait apparaître que certains aînés n'ont pas ou peu accès aux loisirs et aux vacances (notamment ceux ayant de faibles ressources). Les liens intergénérationnels sont également soulignés dans ces audits, avec une envie de les voir se renforcer. En collaboration avec la MSA Nord Pas de Calais (via l'AVMA, Association de Vacances de la Mutualité Agricole), un séjour intergénérationnel entre les aînés du territoire et des jeunes en formation «services à la personne et au territoire» (SAPAT) a donc été élaboré, et proposé une première fois en avril 2018. Face au succès rencontré, il a été décidé de reconduire l'action en avril 2019.



Pays de Mormal

Ville Amie des Aînés depuis 2016

Pays de Mormal (59)

OBJECTIFS :

- Permettre aux aînés du territoire en situation de fragilité d'accéder aux loisirs et aux vacances.
- Favoriser la création de liens intergénérationnels.
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées.

PRATIQUE :

- Présenter le projet de séjour intergénérationnel à un établissement scolaire.
- Effectuer des réunions d'élaboration et de suivi du projet.
- Élaborer le programme du séjour.
- Présenter le projet aux personnes âgées.
- Organiser les visites et sorties du séjour.
- Organiser un temps de « retrouvailles ».
- Effectuer un bilan.
- **Coût : 19 142€**

ORGANISER UN SÉJOUR INTERGÉNÉRATIONNEL

Pour organiser ce séjour intergénérationnel, une première rencontre avec le Lycée du Quesnoy pour présenter le projet a été nécessaire. Après la validation du séjour par le responsable de l'établissement scolaire, une réunion partenariale sur l'avancée du projet au sein du groupe de travail Santé-aidants de la CADA a été mise en place. Avec plusieurs EHPAD du territoire faisant partie de ce groupe de travail, il a été décidé de proposer ce séjour aux résidents de la résidence Harmonie de Le Quesnoy. En janvier 2019, une seconde réunion du groupe de travail a été organisée pour finaliser le projet et lancer la communication auprès des acteurs locaux (partenaires, assemblée des seniors...). Le mois précédent le séjour, une présentation a été effectuée auprès des aînés inscrits en présence des jeunes du Lycée de Le Quesnoy. Finalement, le projet n'ayant pas pu être validé en conseil d'administration de ce lycée initialement partenaire, il a fallu trouver un autre établissement proposant des formations d'aide à la personne. Ce sont des élèves de la maison familiale rurale de Soissons qui ont pu finalement accompagner les seniors lors du séjour.

Le séjour s'est déroulé du 23 au 27 avril 2019 au centre AVMA de Cabourg en Normandie. Au programme : visites touristiques et culturelles, soirée loto, mini golf, promenades idées...

Un temps de « retrouvailles » est prévu avant les vacances d'été à la résidence Harmonie, entre les aînés participants et les jeunes. Cela sera l'occasion de visionner les photos du séjour et d'en faire un bilan. Les financeurs du projet ont été les suivants : Communauté de communes du Pays de Mormal, ANCV, AVMA, EHPAD résidence Harmonie.

UNE PLUS-VALUE POUR TOUS

En 2018, 31 personnes âgées dont 6 habitant la Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) et 9 élèves de la Maison Familiale Rurale d'Avesnes (MFR) ont participé au séjour.

En 2019, 26 personnes âgées habitant la CCPM (dont 6 résidents de l'EHPAD Harmonie de Le Quesnoy) et 9 élèves de la MFR de Soissons étaient inscrits. Le bilan du séjour d'avril 2019 sera effectué suite à la réunion de retrouvailles entre les aînés et les jeunes. Les retours sont, à ce jour, très positifs ; les liens intergénérationnels créés apportent une réelle plus-value au séjour des participants, quel que soit leur âge.

Ce séjour a permis de rendre accessible pour des personnes âgées en situation de fragilité et/ou d'isolement un temps de vacances et de loisirs. L'aspect intergénérationnel et les échanges créés entre les seniors participants a permis de favoriser le lien social. Enfin, la prise en charge du transport a permis de faciliter la mobilité des seniors. Elle peut, en effet, être un vrai frein aux activités de loisirs des personnes âgées isolées, notamment en milieu rural.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme le Pays de Mormal, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

